****

**La retraite à 60 ans,  
c’est possible et c’est finançable !**

**PROPOSITIONS DE LA CGT**

* *Retour à la retraite à 60 ans et plus tôt pour les travaux pénibles*
* *Pas de retraite en dessous du Smic*
* *Augmentation générale des salaires avec un Smic à 2000€ brut et la remise en place de l’échelle mobile des salaires*
* *Egalité des salaires Femmes/Hommes*
* *Fin des exonérations de cotisations sociales patronales*
* *Prise en compte des années d’étude*

C’est désormais officiel, le projet de nouvelle réforme des retraites que l’Etat et le gouvernement vont présenter à l’Assemblée nationale est publié. Le cœur de cette réforme consiste à modifier l’âge de départ à la retraite, en le repoussant à **64 ans**, soit **2 ans de plus** que ce qu’il est actuellement. C’est également l’augmentation de la durée de cotisation à **43 ans** en 2027.

Comme nous l’avons fait en 2020, où nous avons forcé le gouvernement à enterrer son projet de retraite à points, nous pouvons faire changer la donne par notre mobilisation.

Cette réforme va encore faire chuter le niveau des pensions. **Le C.O.R. estime que le pouvoir d’achat des retraités pourrait, à terme, baisser de 20%.** Seule.es 35% des 60-65 ans sont encore en emploi. Avec la réforme, encore plus de salarié.es seront contraint.es de partir avec une carrière incomplète et après des années de précarité, notamment les femmes. La réforme va donc encore accentuer les inégalités entre les femmes et les hommes !

Depuis la mise en place du compte individuel de pénibilité, seul.es 11000 salarié.es partent en départ anticipé chaque année alors que la pénibilité concerne 40% des emplois. Plutôt que d’aligner les droits des salarié.es vers le bas en supprimant les régimes spéciaux, il faut au contraire que l’ensemble des salarié.es exposé.es à de la pénibilité puissent partir plus tôt !

**Nous sommes toutes et tous concernés.**

Malgré cette unanimité, le gouvernement persiste. Il n’y a pourtant pas péril en la demeure, d’après le C.O.R, le système des retraites est à l’équilibre. A titre d’exemple, il suffirait **d’augmenter les salaires** de 3,5% pour générer **6,5 milliards de cotisations supplémentaires.**

**L’augmentation des salaires, mais aussi celle du taux de cotisation des entreprises sont pourtant deux autres paramètres permettant d’alimenter les caisses et que ce gouvernement refuse de prendre en compte. Et pour cause, puisque le grand capital y met son veto !**

La CGT propose au contraire **une réforme juste et moderne**. Un système solidaire par répartition, financé par **la hausse des salaires, donc des cotisations sociales** qui alimentent les caisses de retraites. Un système qui permet une troisième partie de vie dans de bonnes conditions, libérés du travail.

En augmentant les salaires, on fait d’une pierre deux coups, on augmente son propre revenu, mais on abonde aussi les caisses de retraite et de santé.

**L’augmentation des salaires**, voilà une piste sérieuse et raisonnable défendue par la CGT, à l’heure où nombre de nos concitoyens ne vivent plus décemment de leur travail et peinent à payer leurs factures, pendant que le capital n’a jamais autant coûté à la société en rémunérations toujours plus folles.

Ne nous arrêtons pas en si bon chemin. C’est le moment également d’interroger **l’organisation du travail et le sens que nous y donnons**. Mais pour cela, les salariés doivent reprendre la main, car les véritables experts, ce sont eux.

Dès lors, nous arriverons à augmenter le nombre d’emplois nécessaires dans les secteurs qui en manquent cruellement. Ce seront d’autant **plus de cotisations** qui viendront abonder nos caisses et permettre au système de **Sécurité Sociale**, mis en place en 1946, non seulement de survivre, mais de prospérer.

Le projet gouvernemental consiste à nous maintenir dans la précarité jusqu’à notre mort.

**Il doit être combattu de toutes nos forces, toutes et tous ENSEMBLE !**

*Partout, sur les lieux de travail, organisons des assemblées générales pour débattre et organiser la mobilisation.*

**Rendez-vous pour la première journée d’action de grève et de manifestation le jeudi 19 janvier à 10h00, Place de la Liberté à Tours.**

****

**Syndiquez-vous sur** [**www.ud37.cgt.fr**](http://www.ud37.cgt.fr)

Saint-Avertin, le 12 janvier 2023 – Ne pas jeter sur la voie publique